

Informations de base	
2011/0819(NLE) NLE - Procédures non législatives Recommandation	Procédure terminée
Banque centrale européenne (BCE): nomination de Benoît Coeuré comme membre du directoire Subject 5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	BOWLES Sharon (ALDE)	22/11/2011
Conseil de l'Union européenne			

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
30/11/2011	Publication de la proposition législative	17227/2011	Résumé
12/12/2011	Vote en commission		
12/12/2011	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A7-0443/2011	Résumé
13/12/2011	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
14/12/2011	Décision du Parlement	T7-0572/2011	Résumé
14/12/2011	Résultat du vote au parlement		
19/12/2011	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/12/2011	Fin de la procédure au Parlement		
29/12/2011	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2011/0819(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Instrument législatif	Recommandation
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 283-p2

Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/7/08033

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE478.419	09/12/2011	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A7-0443/2011	12/12/2011	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T7-0572/2011	14/12/2011	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		17227/2011	30/11/2011	Résumé
Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
ECB	Banque centrale européenne: avis, orientation, rapport	CON/2011/0100 JO C 364 14.12.2011, p. 0007	07/12/2011	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 2011/0897 JO L 345 29.12.2011, p. 0021	Résumé

Banque centrale européenne (BCE): nomination de Benoît Coeuré comme membre du directoire

2011/0819(NLE) - 30/11/2011 - Document de base législatif

OBJECTIF : nomination d'un membre de la Banque centrale européenne.

ACTE PROPOSÉ : Recommandation du Conseil.

BASE JURIDIQUE : article 283, par. 2 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

CONTENU : sachant que M. Lorenzo BINI SMAGHI a démissionné avec effet à la date du 31 décembre 2011 de son poste comme membre de la BCE, il est proposé de nommer M. **Benoît COEURÉ** comme membre du directoire de la BCE, en lieu et place pour un mandat de 8 ans.

Banque centrale européenne (BCE): nomination de Benoît Coeuré comme membre du directoire

2011/0819(NLE) - 12/12/2011 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant à l'unanimité le rapport de Sharon BOWLES (ADLE, UK), la commission des affaires économiques et monétaires appelle le Parlement européen à donner un avis favorable à la nomination de **Benoît Coeuré** (FR) comme membre du directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de 8 ans à compter du 1^{er} décembre 2011, ce dernier remplissant les conditions fixées à l'article 283, paragraphe 2 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Banque centrale européenne (BCE): nomination de Benoît Coeuré comme membre du directoire

2011/0819(NLE) - 14/12/2011 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 566 voix pour, 67 voix contre et 50 abstentions, une décision avec laquelle il rend un avis favorable sur la recommandation du Conseil de nommer **Benoît Coeuré** (FR) comme membre du directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de 8 ans à compter du 1^{er} décembre 2011.

Banque centrale européenne (BCE): nomination de Benoît Coeuré comme membre du directoire

2011/0819(NLE) - 07/12/2011 - Banque centrale européenne: avis, orientation, rapport

AVIS DU CONSEIL DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Le 1^{er} décembre 2011, la Banque centrale européenne (BCE) a reçu une demande de consultation de la part du président du Conseil européen portant sur la recommandation du Conseil du 30 novembre 2011 concernant la nomination d'un membre du directoire de la BCE.

La recommandation du Conseil, qui a été présentée au Conseil européen et sur laquelle le Parlement européen et le conseil des gouverneurs de la BCE ont été consultés, recommande de nommer Benoît COEURÉ membre du directoire de la BCE pour un mandat de 8 ans.

Le conseil des gouverneurs de la BCE estime que le candidat proposé est une personne dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues. En conséquence, le conseil des gouverneurs de la BCE n'a pas d'objection à l'égard de la recommandation du Conseil de nommer Benoît COEURÉ membre du directoire de la BCE.

Banque centrale européenne (BCE): nomination de Benoît Coeuré comme membre du directoire

2011/0819(NLE) - 19/12/2011 - Acte final

OBJECTIF : nomination de Benoît COEURÉ, comme membre de la Banque centrale européenne.

ACTE NON LÉGISLATIF : décision 2011/897/UE du Conseil européen portant nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne.

CONTENU : Par lettre du 10 novembre 2011, M. Mario DRAGHI, président de la Banque centrale européenne, a annoncé que M. Lorenzo BINI SMAGHI avait pris la décision de démissionner de son poste de membre du directoire avec effet à la fin du 31 décembre 2011.

En conséquence, un nouveau membre du directoire de la Banque centrale européenne doit être nommé.

Sachant que M. Benoît COEURÉ remplit toutes les conditions énoncées à l'article 283, paragraphe 2, du traité, ce dernier est nommé comme membre du directoire de la Banque centrale européenne pour une durée de 8 ans, à partir du 1^{er} janvier 2012.

ENTRÉE EN VIGUEUR : le 19.12.2011.